



Évaluation professionnelle

Le tableau synoptique: **Attention à l'illusion !**

Un tableau synoptique détaillé existait dans la notation-évaluation des agents de l'ex-Trésor. La doctrine de l'administration opposait une fin de non-recevoir aux demandes de modifications des cotations au motif que ce tableau ne faisait pas partie des éléments susceptibles de recours en CAP locales...!!!

Ce tableau a été remplacé lors de la mise en place de l'évaluation professionnelle (2013/2012) par un autre beaucoup plus « synthétique ». **Les cotations portées sur ce tableau peuvent désormais faire l'objet d'un recours.**

Pour les agents issus de la DGI, la CGT vous conseille d'examiner ce tableau au plus près et de faire valoir tout désaccord sur les cotations portées, en lien notamment avec la manière de servir et l'environnement de travail et les appréciations littérales portées par le chef de service, mais aussi au regard de la réduction/valorisation/bonification proposée... ou non proposée.

Pour les agents issus du Trésor, la synthèse des rubriques doit appeler à l'ultra-vigilance.

En effet, suite à l'examen de dossiers confiés par les agents aux élu-es Cgt, nous avons constaté une dépréciation entre l'ancien tableau et le nouveau, dépréciation préjudiciable au déroulement de carrière de l'agent. Pour asseoir notre argumentation face à l'administration en CAP Locales de recours, nous avons établi un tableau de correspondance entre l'ancien et le nouveau. Cet outil nous a été fort utile pour obtenir gain de cause sur les recours que nous avaient confiés les agents.

De plus, la vision très réductrice des fonctions d'encadrement (*organiser et animer une équipe, définir et évaluer des objectifs*) est prise à la lettre par certains chefs de services tandis que d'autres servent les deux rubriques, y compris pour la catégorie C.

Cela induit un traitement différencié des appréciations de la valeur professionnelle de l'agent et de sa manière de servir. Il est pourtant évident que la grande diversité des tâches et missions confiées aux agents ainsi que la composition des équipes de travail (certains sont aussi isolés sur une mission) laisse apparaître une diversité de responsabilités qui fait souvent fi de la catégorie de l'agent.

Une fois de plus, dans un contexte d'emplois vacants et de suppressions d'emplois, de non reconnaissance de la charge de travail et de la technicité acquise, rapprochez vous des élu-es CGT pour avoir leurs conseils sur votre fiche d'évaluation professionnelle !

Voir exemples ci-après

A titre d'exemple, nous illustrons notre propos par l'examen des tableaux synoptique d'un contrôleur ex Trésor en SIP.

Dans l'ancien tableau (ci-contre) nous constatons que la connaissance des fonctions exercées est classée « TB », la connaissance de l'environnement professionnel « TB » et le sens de l'organisation « TB ». Ces trois rubriques peuvent être regroupés dans le nouveau tableau sous « connaissance professionnelle dans l'emploi occupé ».

Connaissances professionnelles						
Connaissances professionnelles	Excellent	Très bien	Bien	Assez Bien	Passable	Insuffisant
Connaissance des fonctions exercées		X				
Maîtrise des outils et des technologies		X				
Connaissance de l'environnement prof		X				
Souci de perfectionnement		X				
Qualités personnelles et relationnelles						
Sens du service public	X					
Sens des relations	X					
Esprit d'équipe	X					
Aptitude au changement	X					
Méthodes de travail						
Qualités d'expression	X					
Sens de l'organisation		X				
Capacité à rendre compte		X				
Qualité du service rendu		X				
Qualités d'animation						
Esprit d'analyse		X				
Esprit d'initiative	X					
Capacité à encadrer	X					

Que constatons nous alors ?

Que ce contrôleur voit la cotation « TB » dépréciée et qu'il n'est désormais considéré que comme « BON » dans le nouveau tableau !

Même le *sens du service public*, rubrique identique, est déprécié !

Appréciation de la valeur professionnelle et de la manière de servir de l'agent

	Insuffisant	Moyen	Bon	Très bon	Excellent
Connaissances professionnelles dans l'emploi occupé :			X		
Compétences personnelles :				X	
Implication professionnelle :			X		
Sens du service public :				X	
Pour les agents exerçant des fonctions d'encadrement :					
- Capacité à organiser et animer une équipe :					
- Capacité à définir et à évaluer des objectifs :					

Sous prétexte de nouveau système, consigne est donnée de tirer vers le bas !

Aucun élément ne justifie cette baisse de cotation ! **Vérifiez sur « votre EDEN » !**

Nous mettons à disposition ci dessous ce tableau comparatif afin que vous puissiez vérifier si la cotation entre l'ancien et le nouveau tableau est dépréciée.

Si tel est le cas, contactez la CGT !

Rubriques nouveau tableau synoptique	Rubriques ancien tableau synoptique 2012/2011	2013/2012 Cotation	2014/2013 Cotation	2015/2014 Cotation
Connaissance professionnelle dans l'emploi occupé	Reportez les cotations de l'ancien tableau	« __ »	« __ »	« __ »
	Connaissance des fonctions exercées Cotation: « __ »			
	Connaissance de l'environnement professionnel « __ »			
Compétences personnelles	Sens de l'organisation « __ »			
	Maîtrise des outils et technologies « __ »	« __ »	« __ »	« __ »
	Qualité d'expression « __ »			
Implication professionnelle	Esprit d'analyse « __ »			
	Souci de perfectionnement « __ »	« __ »	« __ »	« __ »
	Sens des relations « __ »			
	Esprit d'équipe « __ »			
	Aptitude au changement « __ »			
	Capacité à rendre compte « __ »			
	Qualité du service rendu « __ »			
Sens du service public	Esprit d'initiative « __ »			
	Sens du service public « __ »	« __ »	« __ »	« __ »
Capacité à organiser et animer une équipe	Capacité à encadrer « __ »	« __ »	« __ »	« __ »
Capacité à définir et à évaluer des objectifs	Esprit d'initiative « __ »	« __ »	« __ »	« __ »
	Sens de l'organisation « __ »			
	Esprit d'analyse « __ »			